

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 26 juin 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16 et 17 juin 2014

2014 DU 1027 Dénomination rue Jacques Lacan - ZAC Paris Rive Gauche (13e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 juin 2014, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose :

- d'attribuer la dénomination "rue Jacques Lacan" aux voies identifiées par les indicatifs FA/13 et FV/13, qui traversent la rue Jeanne Chauvin, projetées dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Paris Rive Gauche, dans le 13e arrondissement ;

- d'intégrer l'emprise, partie de la parcelle cadastrée 13 CE 109, représentée sous teinte grise au plan annexé, à l'assiette de la rue Léo Fränkel destinée à devenir publique ;

Vu l'avis du conseil du 13e arrondissement, en date du 10 juin 2014 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 9e commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination "rue Jacques Lacan" est attribuée à la voie en impasse commençant au 75, avenue de France identifiée FA/13 et FV/13, destinée à devenir publique, à Paris 13e.

Article 2 : la dénomination rue Léo Fränkel est étendue à l'emprise destinée à devenir publique, représentée sous teinte grise au plan annexé.

